

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 11/06/2026

Séance du Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) du 11 juin 2026

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), consacré à la phase d'ajustement de la carte scolaire dans le 1er degré de l'enseignement public, s'est réuni ce jour sous la présidence de Madame Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Préfète du Puy-de-Dôme, assistée de Monsieur Dominique TERRIEN, Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme. Ce CDEN s'inscrit dans la continuité du dialogue social engagé dans le cadre du comité social d'administration spécial départemental (CSA-SD), qui s'est prononcé sur le projet par 5 abstentions et 5 votes défavorables.

Pour la 2^{ème} année consécutive, cette phase d'ajustement a lieu en juin dans le département. Le positionnement des instances en amont des congés d'été facilite l'organisation de la rentrée scolaire pour les écoles concernées par une mesure.

Les propositions des mesures d'ajustements de la carte scolaire pour la rentrée scolaire 2026 comprennent :

- 1 fermeture définitive d'école à 1 classe concernant l'école primaire à QUEUILLE, faisant suite à une délibération du conseil municipal. Aucune autre mesure de fermeture n'a été proposée à l'initiative de la DSDEN.
- 9 ouvertures de classes dont 8 à titre provisoire pour l'année scolaire 2026-2027 comme listées dans le tableau ci-dessous :

**Cabinet de l'IA-DASEN
du Puy-de-Dôme**

Tél : 04 89 65 70 00
Mél : cabinet-ia63@ac-clermont.fr

Adresse postale : 3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Adresse du site : 7 rue Léo Lagrange
63000 Clermont-Ferrand

Ouverture de classe à titre provisoire pour l'année scolaire 2026-2027		
écoles maternelles		ENNEZAT
	Pierre Brossolette	RIOM
écoles élémentaires	Les Jacquemarts	AIGUEPERSE
	Philippe Arbos	CLERMONT-FERRAND
	Jean Zay	COURPIERE
	Jean Jaurès	GERZAT
	Jean Rostand	RIOM
école primaire	Le Chambon	LA MONNERIE LE MONTEL
Ouverture de classe à titre définitif		
école maternelle	Jean Jaurès	GERZAT

Aux mesures concernant les ouvertures et fermetures de classe, s'ajoutent :

- la création d'1 poste à titre provisoire de conseiller pédagogique de circonscription pour l'éducation prioritaire
- le transfert d'une des deux ULIS de l'école élémentaire La Roche à Saint-Eloy-les-Mines vers l'école élémentaire Michelet à Clermont-Ferrand
- le transfert de l'UEMA implantée à l'école maternelle Louis Aragon à Vertaizon vers l'école maternelle Potier Marcus à Lezoux.

L'avis des membres du CDEN s'est exprimé par les votes suivants :

- 0 vote « Pour »
- 14 Abstentions
- 4 votes « Contre »